



Assemblée générale UNSS de rentrée

6 septembre 2016



Un contexte national et international pour développer la pratique sportive

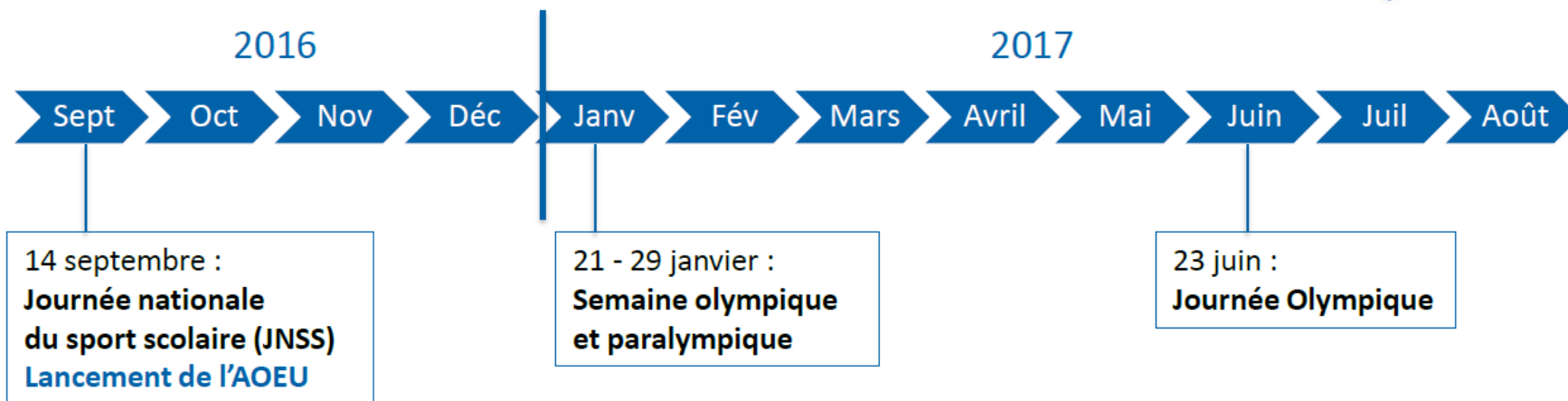


- **Année de l'Olympisme de l'école à l'université** s'inscrit dans la continuité de l'Année du Sport organisée l'an dernier à l'occasion de l'accueil des grands événements sportifs en France
- **Promotion des valeurs du sport et de l'Olympisme** en particulier cette année en positionnant le sport scolaire comme acteur et soutien de la candidature française à l'organisation des Jeux Olympiques en 2024
- Forte dimension partenariale avec le CNOSF et Paris2024. Partenariats à décliner dans les territoires avec les CROS, CDOS et mouvement sportif.

Les temps forts de l'Année de l'Olympisme

L'année sera marquée notamment par l'organisation en France

- du Championnat du monde de Hand-Ball
- des ISF de Badminton à Clermont et d'Athlétisme à Nancy



*Une pratique physique et sportive liée à
une ambition éducative, culturelle ou citoyenne*

Objectifs éducatifs, culturels et citoyens

- **L' Année de l'Olympisme de l'école à l'université** doit permettre la construction d'actions partenariales, visant à **développer le pratique sportive** dès le plus jeune âge à l'école.
- Reconduction ou création d'actions jalonnant toute l'année scolaire 2016/2017 s'appuyant sur les valeurs sportives et olympiques, avec l'ensemble des acteurs des territoires (mouvement sportif, collectivités, associations, fédérations de parents ...)
- ❖ AXE 1 : **Valoriser la pratique du sport**, notamment à l'école (EPS et sport scolaire).
- ❖ AXE 2 : Valoriser **le sport comme outil pédagogique** (approches croisées)
- ❖ AXE 3 : Mobiliser le sport pour **renforcer les liens** :
 - * liens entre parents et milieu éducatif,
 - * corriger les inégalités d'accès à la pratique sportives,
 - * Education prioritaire, et mixité.

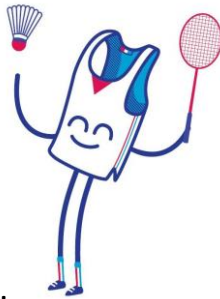


Projets locaux : inscription et labellisation

Inscription et
procédure de
labellisation,
à partir du
14 septembre

www.education.gouv.fr/annee-olympisme

- Le principe de labellisation et d'appel à projet reste le même que l'an dernier lors de l'*Année du sport*
- Des inscriptions à deux niveaux :
 - Une labellisation simple du projet d'AS :
inscription et valorisation dans le programme AOEU,
Kit de communication mis à disposition,
 - Une participation à « l'Appel à projet AOEU » :
Accompagnement, notamment financiers.
Module d'inscription su www.education.gouv.fr/annee-olympisme
- **NOUVEAU** : Les actions labellisées pourront candidater aux **Challenges Paris 2024** portées par le comité de candidature (*Calendrier des inscriptions à venir*)



La circulaire Année de l'Olympisme

- La circulaire N° 2016-128 du 23 août 2016 (Présentation et procédures) http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=105548
- Pilotage et organisation en région par les comités de pilotage académique
- Ouverture officielle le 14 septembre lors de la #JNSS2016



education.gouv.fr

Entrez votre recherche ici

LE SYSTÈME ÉDUCATIF ÉCOLE COLLÈGE LYCÉE POLITIQUE ÉDUCATIVE CONCOURS, EMPLOIS, CARRIÈRES LE B.O. ETUDES & STATS

EN CE MOMENT Nouvelles carrières Résultats du bac 2016 Recrutement Réserve citoyenne Éducation - Économie École numérique

Accueil > Le Bulletin officiel > Enseignement supérieur et recherche > Enseignements primaire, secondaire et supérieur

n°30 du 25 août 2016

BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le Bulletin officiel de l'éducation nationale publie des actes administratifs : décrets, arrêtés, notes de service, etc. La mise en place de mesures ministérielles et les opérations annuelles de gestion font l'objet de textes réglementaires publiés dans des B.O. spéciaux.

PARTAGER CET ARTICLE

Actions éducatives

Année de l'Olympisme, de l'école à l'université

NOR : MENE1622035C
circulaire n° 2016-128 du 22-8-2016
MENESR - DGESCO B3-4 - DGESIP

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux présidentes et présidents d'université et directrices et directeurs d'établissement d'enseignement supérieur

Références : circulaire n°2016-058 du 13-4-2016 ; circulaire n° 2015-071 du 13-4-2015 ; Charte pour le développement du sport à l'université du 26-5-2016

Capitalisant sur la dynamique de « l'Année du sport de l'école à l'université », l'année scolaire 2016-2017 est tournée vers l'Olympisme et ses valeurs dans le cadre de la candidature Paris 2024 à l'organisation des futurs Jeux olympiques et paralympiques. Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) souhaite promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives dans le cadre d'une « Année de l'Olympisme, de l'école à l'université » et mener des actions éducatives en ce sens tout au long de l'année. Cette opération sera conduite en partenariat étroit avec le Comité national Olympique et sportif français (Cnosf), le Comité paralympique et sportif français (CPSF), le groupement d'intérêt public (Gip) Paris 2024, le ministère chargé des sports et l'ensemble des fédérations sportives scolaires et universitaires.

« L'Année de l'Olympisme, de l'école à l'université » visera à mettre en avant le sport comme vecteur des valeurs éducatives et citoyennes aussi bien à l'École, où il s'inscrit dans le cadre de l'éducation en mobilisant des connaissances et compétences disciplinaires et transversales, que hors de l'École, en lien avec un large réseau associatif qui permet à chacun de découvrir et pratiquer une multitude d'activités. Cette opération doit permettre de souligner que le sport et l'École s'appuient sur les mêmes valeurs : le goût de l'effort, la persévérance, la volonté de progresser, le respect des autres, de soi et des règles, etc.

L'enjeu de l'éducation et de la jeunesse dans le dossier de candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 est l'occasion pour le ministère de mettre en avant et rendre plus visible l'ensemble des dispositifs existants qui peuvent être mobilisés dans le cadre scolaire : le parcours citoyen de l'élève (circulaire n° 2016-092 parue au B.O.E.N. du 23 juin 2016) et l'enseignement moral et civique (EMC), le parcours éducatif de santé (circulaire n° 2016-008 parue au B.O.E.N. du 4 février 2016), les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), les nouveaux rythmes scolaires dans le premier degré, les sections sportives scolaires, etc.

L'ensemble de ces dispositifs doit permettre l'acquisition par tous les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ces dispositifs sont aussi de nature à favoriser l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap.

L'ensemble des établissements d'enseignement supérieur sont mobilisés dans le cadre de « l'Année de l'Olympisme, de l'école à l'université » afin de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et de fédérer la communauté universitaire autour des valeurs citoyennes et sportives. Les besoins particuliers des étudiants en situation de handicap feront l'objet d'une attention spécifique.

1. Objectifs de l'opération

L'opération s'articulera autour de quatre grands axes :

- valoriser les pratiques sportives à l'École, et en premier lieu l'éducation physique et sportive (EPS) et le sport scolaire et

IMPRIMER | A+ / A-

C'EST OFFICIEL

Consultez les dates des vacances scolaires

CALENDRIER SCOLAIRE

Consultez les textes réglementaires publiés chaque jeudi

BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le Bulletin officiel (Le B.O.)

DISPOSITIF VIGIPIRATE "ALERTE ATTENTAT"

Consignes de sécurité applicables dans les établissements relevant du ministère

VIGIPIRATE

Le harcèlement, ça n'a rien de drôle !

Non au harcèlement : sensibiliser, prévenir, former, prendre en charge

S'INFORMER, RECHERCHER, NOUS CONTACTER

Annuaire B.O. Calendrier

Une communication pour les projets locaux et labellisés *Année de l'Olympisme*

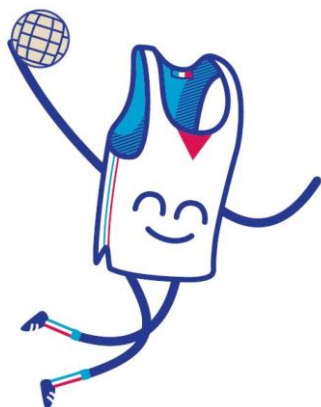


- Cette labélisation permettra la **valorisation de toutes les actions** sur **tous les territoires** et **tout au long de l'année scolaire**, auprès de **cibles multiples** (enseignants, élèves et étudiants, parents, ...)

- Sur deux sites Web :

Institutionnel et évènementiel
www.education.gouv.fr/annee-olympisme

Ressources pédagogiques
<https://www.reseau-canope.fr/la-grande-ecole-du-sport.html>



- Sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter

Hashtag officiel
#AnneeOlympisme

Diffusion d'un kit de communication pour les projets locaux



education.gouv.fr
enseignementsup-recherche.gouv.fr
jeunes.gouv.fr

Contact presse :
01 55 55 30 10
spresso@education.gouv.fr

